

Check-list - Regroupement familial

Documents de base à rassembler avant l'analyse du fondement juridique

À retenir

Le régime varie selon que la personne rejointe est belge, citoyenne UE/EEE ou ressortissante d'un pays tiers. Le lieu d'introduction doit être vérifié avant le dépôt.

1. Identité et séjour

■ Passeports	Passeport du demandeur et de la personne rejointe.
■ Titre de séjour / identité belge ou UE	Copie du document de la personne rejointe.
■ Situation actuelle du demandeur	Visa, déclaration d'arrivée, carte ou annexe éventuelle.

2. Lien familial

■ Actes d'état civil	Acte de mariage, naissance, partenariat ou documents pertinents.
■ Légalisation / apostille	À vérifier selon le pays d'émission.
■ Traduction	Traduction jurée lorsque requise.
■ Relation durable	Preuves de vie commune, communications, voyages, photos et autres éléments selon la catégorie.

3. Conditions matérielles

■ Logement	Bail, enregistrement et preuve d'un logement suffisant lorsque requis.
■ Moyens de subsistance	Fiches de paie, contrats, revenus ou autres preuves selon le régime.
■ Assurance maladie	Attestation de couverture ou engagement d'affiliation selon le cas.

4. Enfants et famille

■ Actes de naissance	Pour chaque enfant concerné.
■ Autorité parentale / garde	Jugements, consentements ou documents nécessaires.
■ Scolarité / intérêt de l'enfant	Documents utiles lorsqu'ils sont pertinents.

Conseil pratique : numérotez les pièces et classez-les dans l'ordre chronologique ou selon les rubriques de la demande. Conservez toujours une copie complète du dossier transmis.